Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Report d'élection à Montaubion-Chardonney

Une élection complémentaire à la Municipalité de Montaubion-Chardonney prévue ce dimanche a dû être annulée en raison de la non-distribution par la Poste du matériel de vote. Elle aura finalement lieu le 12 octobre prochain.

Suite à la démission d'un municipal dans la commune de Montaubion-Chardonney, les électrices et électeurs de cette commune du Gros-de-Vaud, qui compte une septantaine d'habitants, ont été convoqués par le préfet pour une élection complémentaire devant se tenir le dimanche 31 août.

Mardi 26 août, le Service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) a été informé par la commune, via la préfecture du Gros-de-Vaud, que le matériel de vote n'était toujours pas parvenu aux électeurs, alors que cela aurait dû être le cas le 19 août au plus tard. Le jour même, la décision préfectorale d'annulation du scrutin a été prise et affichée au pilier public. L'élection aura finalement lieu le dimanche 12 octobre prochain.

L'origine du problème se trouve dans une erreur de traitement du courrier survenue à la Poste, qui a par ailleurs admis son entière responsabilité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 août 2008

DINT, Philippe Leuba, conseiller d'Etat , 021 316 41 51 Eric Golaz, chef du SeCRI, 021 316 45 76 / Sylvain Jaquenoud, SeCRI, chef de la section des droits politiques, 021 316 40 86